

Liberté de circulation !

Réfugié.e.s, migrant.e.s, vous êtes les bienvenu.e.s !

La solidarité n'est pas un délit

Ne laissons pas condamner Cédric Herrou !

« Après un procès au Tribunal de Nice en 2017, un appel à Aix en Provence en 2018, un pourvoi en Cour de Cassation, ainsi qu'une Question Prioritaire de Constitutionnalité au Conseil Constitutionnel sur le Principe de Fraternité, je serai une nouvelle fois jugé en Cour d'Appel de Lyon le 11 Mars 2020 à 13H30.

Mon procès n'est pas uniquement un procès sur la solidarité, sur la liberté d'aider autrui au nom de la Fraternité, c'est, comme le plaideront mes avocats Maître Goldman et Maître Oloumi, le procès de l'Asile, du respect de la convention de Genève, de la libre circulation des personnes en demande de protection internationale dans l'espace Schengen.

Par le rétablissement des contrôles aux frontières intérieures dans l'espace Schengen (en l'occurrence la frontière Franco-italienne depuis 2015),

l'État français porte de manière quasi-systématique une atteinte grave et manifestement illégale au droit d'asile.

De plus, la médiatisation et les discours politiques stigmatisent les personnes en migration comme auteurs de trouble à l'ordre public ; mais ce trouble à l'ordre public, c'est l'État qui en est responsable, par le non-accueil et l'entrave aux droits fondamentaux, trouble dont a été victime la vallée de la Roya ces dernières années.

Ces dernières années, j'ai vu les valeurs de notre République malmenées par ceux qui sont chargés de les protéger : j'ai vu des juges et des procureurs inertes face à la souffrance des personnes que j'aidais ; j'ai vu des militaires et policiers chasser, manu-militari, des jeunes de moins de 15 ans sur les sentiers et voies ferrées de la Roya sous prétexte qu'ils étaient étrangers ;

j'ai vu un Préfet bafouer le droit malgré les ordonnances quasi journalières du Tribunal Administratif lui demandant de changer ses pratiques ; j'ai vu des Ministres de l'Intérieur encourager ces préfets à agir dans l'illégalité ; j'ai vu des hommes et des femmes politiques nier cette violence étatique.

Mais aussi, j'ai vu **des dizaines de milliers de personnes se lever, protester, agir**, inventer des lieux d'accueil, en France et partout en Europe. Comme elles, je ne resterai jamais inerte face à l'inacceptable, je ne m'y habituerai pas. J'attends de ce procès un verdict qui permettra à chacun et chacune d'être libre d'être Fraternel, au nom de notre devise nationale, de façon inconditionnelle, sans se soucier du statut administratif des personnes.

Merci à tous pour votre soutien (...) »

Cédric Herrou

Rassemblement mercredi 11 mars

à partir de 12h, animations, cantine et musique !

devant la Cour d'Appel, quai R. Rolland à Lyon 5ème (métro Vieux Lyon)

Collectif de soutien aux réfugiés et migrants Lyon-69 : ActForRef, ATTAC 69, CGT Vinatier, CGT-Éduc'Action 69, Union Départementale CGT, Union Départementale CNT, Collectif Agir Migrants, Collectif Amphi Z, Collectif des étudiantEs étrangerEs, Collectif de soutien aux habitants de l'ex-collège Maurice-Scève, Collectif 69 Palestine, Coordination Urgence Migrants, Émancipation-69, FSU 69, LDH 69, Migrations Minorités Sexuelles et de Genre, MRAP LYON 1-4 et 3-7-8, RESF-69, Union Syndicale Solidaires 69, Solidaires EtudiantEs, Solidaires Retraités 69, SUD santé sociaux 69, UJFP Lyon, EELV 69, Ensemble!, France Insoumise Migrations, L'insurgé, Lutte ouvrière, MJCF 69, Nouveau Parti Anticapitaliste, Nouvelle Donne, Parti de Gauche 69, PCF, UPC, Union Communiste Libertaire...

Contact : collectifrefugie69@laposte.net